

plusieurs poètes imaginèrent de célébrer sur le même ton, ou, comme on disait alors, de *blasonner* les autres parties du corps féminin (14). Parmi eux figure dans les recueils du temps, comme auteur du *Blason des Cheveux*, un des frères Vauzelles (sans doute Matthieu (15), en compagnie de Maurice Scève, Heroët de la Maisonneuve, Albert-le-Grand, Victor Brodeau, Claude Chapuis, François Sagon, etc. C'était l'époque des tournois poétiques : Marot soumit ces petites pièces au jugement de la duchesse de Ferrare, Madame Renée de

(14) Le recueil de ces pièces, auxquelles on en joignit plusieurs de Marot, fut imprimé sous ce titre : *Blasons anatomiques du corps féminin, faits par divers auteurs*, (Lyon, François Juste, 1537, in-16). Il en parut, dans le même siècle, deux autres éditions, l'une à Paris, chez Charles l'Angelier, 1550, in-16, et l'autre, qui n'est qu'une très-mauvaise contrefaçon de celle-ci, chez la veuve Jehan Bonfons, sans date. D. M. M... (Méon) fit réimprimer ce recueil à Paris, en 1807 et 1809, en y joignant d'autres blasons.

(15) Le *Blason des Cheveux*, réimprimé, sans nom d'auteur, dans les œuvres de Clément Marot (édition de Langlet-Dufrenoy, 1731), avait d'abord été attribué à la reine de Navarre, sœur de François I^{er}, des œuvres de laquelle il fut ensuite retranché par J. de la Haye, valet de chambre de cette princesse et éditeur des *Marguerites*. Dans les recueils originaux, fidèlement reproduits par Méon, et auxquels nous nous sommes reporté, il est précédé du mot *Vauzelles*, qui dissipe toute incertitude, et daté de 1536. Reste à savoir auquel des trois frères il y a lieu de l'attribuer. Or, George de Vauzelles, alors chevalier de Malte, ne paraît point s'être occupé de poésie. Quant au prieur de Montrotier, comment admettre qu'il ait célébré les beautés du corps féminin, alors que son *Blason de la Mort*, inséré dans les mêmes recueils, n'est qu'une critique en forme d'épilogue des autres blasons ? Sa pièce, d'ailleurs, n'est pas seulement précédée du mot *Vauzelles*, elle est encore suivie de la devise ordinaire : *D'un vray zele*. L'auteur du *Blason des Cheveux* doit donc être Matthieu de Vauzelles, qui aimait à composer des vers, comme la plupart des juriscultes de son temps.